

Le CSTB, labellisé Carnot pour l'ensemble de ses activités R&D



Valérie Péresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, vient d'annoncer le renouvellement de la labellisation Carnot du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). Ce renouvellement confirme le rôle central de la recherche contractuelle dans les missions clés du CSTB : soutenir et accompagner les acteurs socio-économiques pour garantir la qualité et la sécurité de la construction durable. Une mission et une labellisation qui s'inscrivent dans le cadre du Contrat d'objectifs 2010-2013 du CSTB avec l'État.

Développement de l'offre intégrée de R&D contractuelle, pérennisation des relations avec les grands groupes et proposition d'une offre adaptée aux attentes des PME, constituent les trois grandes orientations de cette phase II de labellisation Carnot dans laquelle entre aujourd'hui le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

Le label Carnot : un levier essentiel pour le développement de la recherche contractuelle

Il est attribué pour une période de 5 ans à des structures de recherche publique justifiant d'une double compétence : recherche contractuelle au profit du monde socio-économique positionnée au cœur de leur stratégie, et ressourcement amont de leurs connaissances et expertises scientifiques et technologiques.

L'Institut Carnot CSTB

Le CSTB est reconnu pour ses recherches et expertises dans le domaine du bâtiment et de son environnement urbain. Face aux grands défis technologiques, sociaux et économiques de ce secteur, il structure sa recherche autour de 6 priorités scientifiques et techniques : du quartier à la ville durable, bâtiments durables, usages-santé-confort, maîtrise des risques, mutation de la filière construction, simulation et les outils numériques.

Les grandes orientations de la phase II de labellisation de l'Institut Carnot CSTB

- **Développer et promouvoir l'offre intégrée de R&D contractuelle** : privilégier les approches transversales pour lesquelles le CSTB mobilise l'ensemble de ses compétences : énergie, structures, sécurité incendie, acoustique environnementale, aérodynamique, sociologie, etc. sur des enjeux essentiels pour la construction et la ville durables.
- **Pérenniser la relation avec les grands groupes** : l'Institut Carnot CSTB souhaite développer des partenariats stratégiques de recherche avec les grands groupes, dans le cadre du cycle de l'innovation, associant recherche amont et recherche appliquée.
- **Proposer une offre adaptée aux attentes des PME** : la majorité des TPE et des PME de la construction n'investit pas en R&D. Compte tenu du caractère très éclaté du tissu industriel, il est très complexe d'identifier celles qui seraient en demande de R&D. Face à cette réalité, l'Institut Carnot-CSTB souhaite intensifier ses partenariats avec des organismes maintenant un contact permanent avec ces PME et TPE, à l'image d'OSEO, du Centre Francilien de l'Innovation, etc.

L'Institut Carnot CSTB en bref :

- Direction de l'Institut Carnot-CSTB : Hervé Charrue, Directeur Recherche & Développement du CSTB
- Effectifs :
 - Permanents (ETP) 300
 - Doctorants / Post-doctorants 60

Pour en savoir plus : www.cstb.fr - www.instituts-carnot.eu

A propos du CSTB :

Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment exerce quatre activités clés : la recherche, l'expertise, l'évaluation, et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux de développement durable dans le monde de la construction. Son champ de compétences couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes.

Avec ses 885 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le CSTB est au service de l'ensemble des parties prenantes de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.

Contacts presse

Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay-Cotrebil – Tél : 01 43 83 53 32 – launay@bcomrp.com